



## COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

**Le Réseau québécois des OSBL déplore que le ministre Couillard réglemente sans soutenir les organismes sans but lucratif qui gèrent des résidences pour personnes âgées.**

Montréal, le 10 décembre 2004. Le Réseau québécois des OSBL d'habitation (RQOH) déplore que le ministre laisse toujours traîner en longueur les discussions sur le financement du soutien communautaire dans les organismes sans but lucratif d'habitation pour aînés qu'il tente aujourd'hui de réglementer. Bien que nous soyons d'accord avec l'objectif de la certification, nous sommes surpris que le ministre aille de l'avant sans lien avec le financement et sans lien avec d'autres démarches en cours.

Le Réseau québécois des OSBL d'habitation regroupe des organismes sans but lucratif qui offrent des services d'habitation à des clientèles diverses, en particulier aux personnes âgées et à des clientèles fragilisées. Près de 30 000 unités de logement au Québec, dont les deux tiers sont réservées à des personnes âgées, sont gérées par des OSBL responsables dont la mission première est d'offrir des services de qualité.

C'est ce souci de la qualité des services qui a amené le RQOH et plusieurs de ses partenaires à insister auprès du ministère de la Santé et des services sociaux et auprès également de la Société d'habitation du Québec afin qu'ils se penchent sur les difficultés de financement des services de soutien communautaire dans ces immeubles. Car au-delà de la conformité des immeubles, les services de soutien communautaire qui y sont offerts sont de première importance pour assurer un milieu de vie de qualité aux résidents. Or les OSBL, par leur mission, s'adressent à des clientèles le plus souvent démunies qui ne peuvent payer pour ces services. Jusqu'ici, les OSBL ont fait des miracles pour assurer des services de qualité mais les forces s'épuisent et les clientèles sont de plus en plus lourdes.

C'est pourquoi, il est crucial pour le Réseau des OSBL d'habitation, que la définition de normes de qualité et d'une certification soit établie simultanément à un programme de financement du soutien communautaire en

OSBL d'habitation. La capacité de répondre aux besoins des personnes âgées souffrira si une reconnaissance du soutien communautaire et de son financement n'est pas mis de l'avant rapidement par le ministère de la Santé et des services sociaux.

Le Réseau québécois des OSBL d'habitation demande une intervention rapide pour trouver une solution globale au problème de financement du soutien communautaire en OSBL d'habitation.

De plus, le Réseau québécois des OSBL d'habitation est d'avis que toute définition de certification par le ministre devrait se faire en collaboration avec les représentants des gestionnaires des immeubles, qui travaillent déjà cette question. *« Nous participons déjà, à l'intérieur du programme d'appréciation de la clientèle « Rose d'Or », à la définition de normes nationales pour les résidences de personnes âgées avec services. Nous aurions espéré que la démarche du ministre soit issue des travaux de ce comité plutôt qu'effectuée en parallèle »* a souligné Mme Myrtha Laflamme, présidente du RQOH.

-30-

information : François Vermette 514-605-6324